

LA TROISIÈME VAGUE DIVISE LES SPÉCIALISTES

Page 5

BILAN CORONA

203
NOUVEAUX
CAS
ET 8 DÉCÈS
EN 24 HEURES

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4249 | Dimanche 2 mai 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION

UN RAMADHAN MEURTRIER

Page 4

POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES ET INFLATION

LA FÊTE MOROSE DES TRAVAILLEURS

Page 3



GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

LES PROMESSES DU MINISTÈRE

Page 4



HOSPITALISÉE A ALGER

DJAMILA BOUHIRED RASSURE SUR SON ÉTAT DE SANTÉ

Page 5



150

millions de cas de Covid dans le monde depuis le début de la pandémie.

198

accidents domestiques, dont 41 cas de brûlure en ce mois de Ralmadhan.

400

mille nouveaux cas de corona enregistrés en Inde en seulement 24 heures.

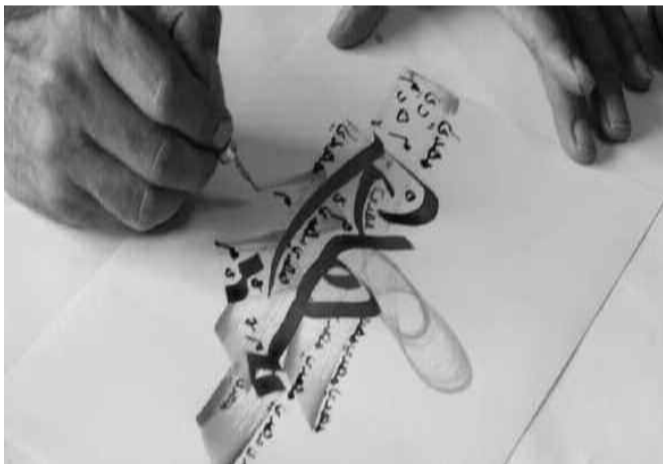
Ath-Yenni rend hommage au chanteur Idir

Un vibrant hommage a été rendu au chanteur Idir dans son village natal Ath-Lahcene dans la commune d'Ath-Yenni à l'occasion du 1^{er} anniversaire de sa disparition le 2 mai 2020. Une statue à l'effigie de l'artiste a été inaugurée sur la place du village pour marquer ce premier anniversaire. Le programme de cette célébration a été réduit en raison de la crise sanitaire qui sévit. Une exposition permanente sur l'œuvre et la vie de l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, des animations artistiques et témoignages de compagnons ainsi que des conférences d'universitaires, en soirée, sont au programme de cet hommage. Né en 1949 à Tizi-Ouzou, Idir, de son vrai nom, Hamid Cheriet, est décédé le 2 mai 2020, dans un hôpital parisien, à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie. Auteur d'une prolifique discographie à succès dont certains titres ont été repris dans plusieurs langues, Idir s'est produit sur de nombreuses scènes internationales, portant ainsi, la chanson algérienne à l'universalité. Dans son dernier album *Ici et ailleurs*, sorti en 2017, il s'est associé à une panoplie de



chanteurs de renom à l'instar de Charles Aznavour, Francis Cabrel ou encore Bernard Lavilliers.

Exposition de la calligraphie arabe au musée des Beaux-Arts



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé la cérémonie d'inauguration d'une exposition de la calli-

graphie arabe, de miniatures et d'enluminures au musée national public des Beaux-Arts. Cet événement artistique met en avant le développement et la valeur de cet art islamique en Algérie à travers des créations de grands artistes, à l'instar des frères Omar et Mohamed Racim et certains disciples de ce dernier. Des œuvres de huit artistes, qui sont parmi les piliers de cet art exceptionnel, devraient être exposées, à l'image de Mohamed Cherifi, Abdelkader Boumala, Tahar Boukeroui, Ali Kerbouche, Mohamed Boutelidja, Mohamed Bahri, Abderezzak Mezouane ou encore Reda Djemai. Ces huit artistes jouissent d'une place incontestable dans le domaine des arts islamiques grâce à leur talent, expérience et formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie dans des pays pionniers dans cet art, à l'instar de l'Iran, la Turquie ou encore l'Égypte. Leurs œuvres, qui sont exposées dans de nombreux pays à travers le monde, ont connu un grand succès et remporté des prix aux niveaux national et international. L'exposition devrait se tenir jusqu'au 28 mai prochain.

Débat sur la dégradation de l'environnement dans les zones d'ombre

Un atelier de travail et de débat a été organisé, mardi à Alger, par le ministère de l'Environnement regroupant plusieurs secteurs pour engager une réflexion sur la dégradation de l'Environnement et le problème de gestion des déchets ménagers dans les zones d'ombre. Dans un post sur sa page Facebook, le ministère a souligné que cet atelier vise à proposer des solutions et à examiner les moyens de les concrétiser sur le terrain pour réduire l'impact de la dégradation de l'environnement dans les zones d'ombre.

L'organisation de cet atelier intervient en "application des orientations du président de la République, portant création d'ateliers de travail pour tenter de trouver des solutions et mesures à prendre pour traiter les obstacles et dysfonctionnements observés lors des visites de terrain effectuées par les ministres dans plusieurs wilayas", a-t-on ajouté. Les débats ont porté sur les principaux facteurs à l'origine de la dégradation de l'environnement dans les zones d'ombre, ses effets négatifs sur le cadre de vie du citoyen, les solutions réalistes recommandées et les modalités d'inclure les services écosysté-



miques dans la planification pour le développement local de ces régions.

D
I
X
I
T

Esteban Silva Cuadra, analyste politique

"Le Maroc, avec le soutien de la France, a réussi à continuer à bloquer toute possibilité d'avancer dans la restauration de la légalité internationale garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui."

Recherchée depuis 21 ans à cause d'une... cassette VHS non rendue

Une Américaine de 52 ans a eu la surprise de découvrir qu'elle était visée par un mandat d'arrêt pour - détournement de biens loués -, depuis 2000. En cause : une cassette VHS de *Sabrina, l'apprentie sorcière* louée dans un vidéoclub. Elle s'en est rendue compte alors qu'elle voulait renouveler son permis de conduire. Lorsqu'elle a appris la raison des poursuites, l'Américaine a d'abord cru qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

Enfin, le comté de Cleveland vient d'annoncer mi-avril que les poursuites avaient été abandonnées. Mais il semble que la quinquagénaire ait été renvoyée de plusieurs emplois en raison de ce casier judiciaire qu'elle ignorait.

Un terrain de baseball dans une prison pour les membres d'un... gang

Un terrain de baseball a été découvert en plein milieu de la prison de Tocarón, au Venezuela. Cette installation sportive aurait été construite par des membres de Tren de Aragua, le groupe criminel le plus puissant du pays. Selon les médias locaux, le terrain disposerait d'un gazon artificiel et d'un système d'éclairage de meilleure qualité que certains équipements de la ligue professionnelle du pays. Auparavant utilisé pour des entraînements de softball, il a été réaménagé par l'organisation criminelle elle-même.

POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES ET INFLATION

La fête morose des travailleurs

Les travailleurs algériens ont fêté hier, à l'instar de leurs semblables dans le reste du monde, la fête des Travailleurs, ou journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs.

PAR KAMAL HAMED

Et comme chaque année le président de la République a adressé un message aux travailleurs dans lequel il a surtout mis l'accent sur la nécessité de conforter la place du travailleur dans la société. Bien sûr le chef de l'État a aussi réitéré sa détermination à préserver l'emploi dans un contexte économique par trop difficile, notamment par la pandémie du coronavirus. Cette année la commémoration intervient aussi dans le contexte de cette pandémie où des milliers de postes d'emploi ont été perdus à cause de cette pandémie. Le pouvoir d'achat n'est pas en reste puisqu'il ne cesse de connaître une érosion continue. Et c'est notamment cette question qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a aussi suscité la préoccupation majeure des travailleurs algériens. En effet, par la conjugaison de plusieurs facteurs et paramètres le pouvoir d'achat des travailleurs n'a cessé de dégringoler tout le long de ces derniers mois, voire même ces dernières années. D'évidence cela a causé de multiples torts aux intérêts de très larges pans dans la société qui se sont retrouvés au seuil de la paupérisation pour certains, alors que d'autres c'est le monde de la pauvreté qui les a accueillis. C'est que l'érosion du pouvoir d'achat est assez palpable depuis des années.

Depuis bien sûr le début de la chute du prix du pétrole, il y a de cela quelques années déjà, les difficultés économiques se sont accumulées. Cette situation catastrophique a mis en difficulté les différents gouvernements qui se sont retrouvés face à d'inextricables problématiques toutes difficiles à résoudre. On se souvient à ce propos de la fameuse planche à billets initiée au moment où la trésorerie publique était à sec. Cette politique était certes conjoncturelle, mais ses effets durent jusqu'à maintenant et ne sont pas prêts de s'estomper. Cela a eu d'énormes répercussions sur le pouvoir d'achat des Algériens en général et des travailleurs en particulier. L'inflation a pris ces derniers temps une autre dimension et les prix sont devenus incontrôlables. En effet, les prix de certains produits de première nécessité ont atteint des cimes jamais atteintes auparavant. Ce mois sacré de Ramadhan a été ainsi, du moins jusqu'à présent, particulièrement éprouvant pour les petites bourses car la ménagère souffre le martyre mais n'arrive pas à remplir son couffin. C'est dire combien la situation socio-économique est difficile. On comprend dès lors pourquoi les syndicats autonomes sont montés au créneau pour tirer la sonnette d'alarme. L'effervescence que connaît le front social atteste de cette grande inquiétude qui taraude l'esprit des travailleurs et de leurs représentants syndicaux. Les grèves qui sont allées se multipliant ces dernières semaines sont l'expression apparente de cette inquiétude qui ira certainement crescendo à l'avenir tant les salaires qu'ils perçoivent n'arrivent plus à leur assurer le minimum car l'inflation galopante a tout emporté sur son passage.

K. H.



Le Président Tebboune :

"Nous œuvrons à renforcer le pouvoir d'achat"

Le président de la République a adressé samedi un message aux travailleurs, à l'occasion du 1^{er} mai en leur exprimant ses "salutations", tout en considérant "les travailleuses et travailleurs, victimes de la Covid-19, comme étant des martyrs du devoir national, notamment les blouses blanches." - Dans la lettre, lue en son nom par le ministre du Travail Hachemi Djaâbouh, il souligne que "le 1^{er} mai est une occasion pour examiner les questions qui se posent dans le monde du travail", expliquant par ailleurs que "la volonté politique existe pour relancer notre appareil économique en synergie avec les acteurs économiques et sociaux". En parlant du pouvoir d'achat, dans une allusion à l'agitation qui caractérise actuellement le front social, le président de la République affirme que "toutes expressions des revendications sociales, aussi légitimes qu'elles soient, doit prendre en considération les intérêts supérieurs du pays", assurant toutefois que "nous œuvrons à renforcer le pouvoir d'achat et assurer la couverture sociale". Le Président Tebboune évoque la crise sanitaire et son impact sur les entreprises, mettant en relief "l'effort de l'État à préserver l'emploi et à aider les entreprises, malgré les difficultés financières du pays". Et de saluer aussi l'effort des entreprises à préserver l'emploi en rappelant à ce propos "l'intégration définitive des travailleurs issus du dispositif pré-emploi et des contractuels." Le président de la République, tout en réitérant "la volonté politique de passer d'une économie rentière à une économie diversifiée et productrice de richesses" note que "la nouvelle feuille de route est de nature à mettre un terme aux pratiques bureaucratiques du passé dans le domaine économique".

R. N.

FRONT SOCIAL EN ÉBULLITION

Des syndicats répondent à Djerad

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a répondu mercredi aux travailleurs qui ont observé ces derniers jours des rassemblements et des grèves pour poser leurs revendications socio-professionnelles.

Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion hebdomadaire du gouvernement, Djerad a dénoncé l'"exploitation abusive et arbitraire de l'exercice des libertés syndicales qui est un droit consacré par la Constitution et garanti par la loi".

Il a dit que les syndicats sont conscients que certaines revendications "ne sont pas réalisables", et rappelé ce qu'a fait le président de la République en faveur des travailleurs, à savoir la hausse du salaire minimum garanti à 20.000 DA, et l'exonération d'impôts des salaires de moins de 30.000 DA.

Il y a eu d'abord la journée de protestation d'un collectif de trois syndicats de la santé (Snechu, SNPSP et SAP) le 7 avril dernier. S'ensuit la grève des postiers du 14 et le 17 avril. Les agents de la Protection civile ont pour leur part observé des rassemblements dans plusieurs wilayas.

Les syndicats de l'Éducation ont de leur côté débrayé mercredi 28 avril. Un autre mouvement de protestation dans l'Éducation est en outre annoncé par l'Intersyndicale de l'Éducation, pour les 9, 10 et 11 mai prochains. Le débrayage sera ponctué de sit-in devant les sièges des directions de l'éducation.

La décision a été prise par 14 syndicats du

secteur de l'Éducation, a-t-on appris auprès de Lamri Zeggar, porte-parole de l'UNPEF (Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation).

Le syndicaliste qualifie les déclarations du Premier ministre de "fuite en avant".

"On nous sort toujours la même chanson"

"Depuis 1962 à chaque fois que nous revendiquons nos droits, on nous sort la vieille chanson selon laquelle nous aurions des intentions politiques", s'insurge M. Zeggar.

Le syndicaliste alerte que la situation des travailleurs de l'Éducation est "très fragile et même très grave. Dans l'Éducation, un enseignant qui touche 35.800 DA, s'il est en plus un père de famille cela ne suffira pas pour une semaine", face à la dévaluation du dinar, la cherté de la vie et la hausse des prix, argumente le syndicaliste. La même indignation est également exprimée par le docteur Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP).

"Premièrement on n'est pas en train de créer des situations qui n'existent pas. C'est même tout le contraire et les faits sont là. Deuxièmement, s'il y a manipulation, elle n'est pas du côté des travailleurs ni des syndicats", résume le docteur Merabet, dans une déclaration à TSA.

"Je le dis : au lieu de lancer des accusations générales qui touchent tout le monde sans toucher tout le monde en même temps, il faudrait cibler et citer les concernés s'il y

avait vraiment un manquement aux procédures ou une violation de la réglementation et des lois de la République", ajoute-t-il.

"Nous ne pouvons à ce niveau-là dénoncer que lorsque les situations sont prouvées et appuyées par des faits véritables sur le terrain. Dire que si les travailleurs protestent c'est qu'ils sont manipulés, c'est manquer de respect envers ces gens-là et occulter les responsabilités du gouvernement qui doit trouver les moyens de rassembler les gens autour d'un consensus ou un pacte social et économique", critique le président du SNPSP qui est membre de la Confédération des syndicats algériens (CSA). "On ne profite d'aucune situation. Nous avons une situation qui s'est calmée par rapport à la pandémie, et après deux années qui ont relégué les revendications sociales et les problèmes des travailleurs au second plan, tous les secteurs ont commencé à bouger du fait que la situation s'est dégradée par rapport au pouvoir d'achat et les conditions de travail, etc. On est sous pression", explique le docteur Merabet.

Et d'ajouter que les solutions pour des problèmes qui sont posés depuis des années n'arrivent toujours pas. "Il y a des situations qui n'ont pas bougé et elles sont en train de se dégrader encore plus. Il y a également un taux d'inflation qui n'est pas maîtrisé et ce ne sont pas les syndicats qui gèrent cette question. Des salaires n'ont pas été versés pour des travailleurs de la Fonction publique et ailleurs. Des personnes font le tour de l'Algérie pour pou-

voir disposer de leurs salaires dans les bureaux de poste", comme autant de raisons qui poussent les syndicats à réinvestir la rue, énumère-t-il.

Dr Merabet déplore "l'absence de dialogue"

"Dire qu'il y a de la manipulation et que les actions des syndicats s'inscrivent dans une démarche qui n'a rien à voir avec des revendications socioprofessionnelles, cela on ne peut pas l'accepter", affirme le docteur Merabet.

"L'Algérie nouvelle que nous voulons doit être celle du dialogue, de la concertation et du respect dans l'approche que nous devons avoir avec les autres. De cette manière, on est en train de s'éloigner de l'essentiel et cela ne peut qu'engendrer encore plus de conflits au niveau social", prévient le syndicaliste.

Le docteur Merabet déplore que plusieurs courriers et demandes d'audiences adressés tant au nom du SNPSP que de la CSA aussi bien au Premier ministre qu'au ministre de la Santé, sont restées sans suite. Une réponse claire à la main tendue de Djerad qui a déclaré hier mercredi que son gouvernement s'est "engagé à adopter une approche de dialogue avec les différents partenaires sociaux".

Djerad a ajouté que le dialogue était le "moyen optimal de conforter la paix sociale qui demeure une condition nécessaire à la réalisation de la croissance économique souhaitée."

L. B.

DENOMMÉ "MT-TOLGA"

Naftal réceptionne un nouveau navire caboteur-ravitailleur

La Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) a réceptionné hier au port d'Alger, un nouveau navire caboteur-ravitailleur, dénommé le "MT-Tolga", d'une capacité de 4.500 tonnes, destiné à approvisionner les navires nationaux et internationaux en carburants, notamment en haute mer.

L'objectif de cette nouvelle acquisition est "exclusivement" économique et vise le ravitaillement de navires nationaux et étrangers en mer Méditerranée et au-delà, a affirmé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de la cérémonie de réception de ce navire, qui a vu la présence de plusieurs ministres du gouvernement. "Chaque année, 12.000 navires étrangers traversent les eaux territoriales algériennes sans qu'on en tire bénéfice économiquement", a fait observer Arkab, ajoutant que ce "nouveau navire doit profiter au marché national, en assurant le transport des produits pétroliers du terminal d'Arzew vers l'est du pays et depuis la raffinerie de Skikda vers les autres wilayas côtières".

Long de 83 mètres et doté d'une capacité de transport de 4.000 tonnes de fuel et de 500 tonnes de gasoil, le navire a été construit par un opérateur néerlandais au niveau d'un chantier naval chinois pour un coût total de 16,7 millions d'euros.

Deux autres navires d'une capacité de 2.500 tonnes seront également réceptionnés d'ici la fin du premier semestre de l'année en cours. De plus, la société Naftal est en voie de finaliser un projet d'acquisition de trois autres navires devant capter davantage de navires transitant la Méditerranée, ce qui va lui permettre de hisser ses recettes en devises. Intervenant lors de cette cérémonie, le P.-dg de Naftal, Kamel Benfriha, a relevé l'intérêt de cette nouvelle acquisition, affirmant que la "société n'a pas renouvelé sa flotte depuis plusieurs années". Nos anciens "ravitailleurs ne répondaient pas aux spécifications techniques pour approvisionner les navires en mer", a-t-il noté. Grâce aux nouvelles acquisitions, l'entreprise Naftal prévoit de commercialiser près de 450.000 tonnes de carburant annuellement au profit des navires nationaux et internationaux, a souligné M. Benfriha, tout en mettant en avant l'avantage concurrentiel que possède la société en matière de la qualité du carburant, à savoir le fuel-BTS (qui possède une basse teneur en soufre), "très demandé" par les clients internationaux.

R. N.

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les promesses du ministère

Quatorze syndicats de l'enseignement ont décidé de faire grève nationale les 9, 10 et 11 mai, accompagnés de manifestations devant les directions de l'éducation à travers le pays.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un communiqué, les syndicats indépendants de l'Éducation ont appelé la famille éducative à se rassembler autour de leurs syndicats et à se préparer à une escalade si leurs revendications ne sont pas satisfaites.

La déclaration porte sur les revendications de la famille éducative, notamment l'amélioration de pouvoir d'achat en doublant la valeur du point indiciaire et en rétablissant le droit à la retraite anticipée, en révisant la loi spéciale et en réformant le système éducatif. La déclaration a également porté sur la demande d'intégration des travailleurs professionnels, la suppression de la gestion conjointe des écoles primaires et leur rattachement au ministère de l'Éducation.

La tutelle s'engage à prendre en charge toutes les préoccupations soulevées dans le secteur. Le ministre de l'Éducation nationale Mohamed Ouadjaout a fait état vendredi de son plein engagement à la prise en charge de toutes les "préoccupations" soulevées dans le secteur, appelant la famille éducative à faire preuve de responsabilité en faveur de la stabilité du secteur au service de l'élève et du savoir. Lors d'une conférence tenue par visioconférence avec les directeurs de l'Éducation des wilayas sur les mouvements de contestations marquant récemment le secteur, Mohamed Ouadjaout a mis en avant le plein engagement de son secteur à la prise en charge des préoccupations soulevées légalement conformément aux cadres juridiques en vigueur, appelant la communauté éducative à "faire preuve de responsabilité et à adhérer aux efforts de dialogues de manière à assurer la stabilité de secteur au service de l'élève et du savoir." A ce propos, Ouadjaout a donné les instructions aux directeurs de wilayas pour l'accélération du paiement des salaires, notamment les nouvelles recrues, les suppléants et les contractuels outre les rappels cumulés depuis 2015 (rappels de salaires et de promotions), assurant la



consécration d'importants montants à cet effet, "ce qui reflète les efforts de l'État qui accorde un intérêt majeur à la régularisation des dossiers en instance qui seront tous pris en charge au titre de l'année financière 2021". Le même responsable a souligné, par ailleurs, l'impératif de "prendre en charge les diplômés des écoles normales supérieures en tant que produit de formation destiné au secteur de l'Éducation nationale et de veiller à la promotion de personnel via les concours professionnels et les listes d'habilitation dans les différents grades tout en insérant les détenteurs de contrats de pré-emploi et d'insertion sociale en fonction des besoins exprimés", ajoutant que "l'opération se poursuit au niveau des directions de l'Éducation".

Le ministre a instruit d'organiser pendant la période allant de 22 avril au 16 mai 2021 les élections de renouvellement de mandat des comités de wilaya et de la commission nationale des œuvres sociales conformément à la réglementation en vigueur, après la fin de leur mandat légal, notamment dans le contexte sanitaire que traverse le pays et ce pour concrétiser le principe de la solidarité nationale entre les membres de la famille éducative d'une part et assurer la pérennité de service public en cette matière, d'autre part.

Le ministre a appelé "les représentants des organisations syndicales agréées à tenir les réunions périodiques et continues pour concerter et examiner la situation locale que connaît le secteur de l'Éducation en général, ainsi que les inspecteurs à intensifier les visites au niveau des établissements éducatifs en vue de régler les problèmes soulevés et recourir à l'action de proximité et de sensibilisation pour un accompagnement effectif sur le terrain".

Il s'agit également de coordonner avec l'ensemble des organisations syndicales agréées auprès du secteur et des associa-

tions les parents d'élève suivant un programme visant à inviter l'ensemble les travailleurs de l'Éducation, tous grades et corps confondus, à "faire preuve de sagesse et de retenue que les enfants de secteur n'ont eut de cesse de prouver, et à ne pas céder aux publications anonymes qui, à quelque semaines de la fin de l'année scolaire, qui tentent de déstabiliser et d'hypothéquer l'avenir de nos enfants".

Concernant les dossiers à caractère sectoriel commun, Ouadjaout a indiqué que le ministère de l'Éducation nationale "poursuit toujours ses efforts pour examiner et régulariser tous les dossiers", relevant que son secteur "consacre le principe de partenariat social par la tenue d'une série de rencontres régulière avec les partenaires sociaux agréés".

Après s'être dit convaincu que "l'amélioration de la situation éducative et socioprofessionnelle ne saurait être réalisée que par le dialogue continu et le travail responsable et collectif basé sur la confiance et le respect mutuel", Ouadjaout a affirmé que le ministère "ne ménagera aucun effort pour améliorer telle situation et prendre en charge les préoccupations soulevées par l'ensemble les membres de la famille éducative".

Il a salué "la conscience collective et le haut sens de responsabilité auprès des enfants de secteur, tous grades et corps confondus, au regard des efforts consentis pour faire face aux répercussions de la pandémie du Covid-19 et assurer la continuité des études sans recourir à la fermeture les établissements éducatifs tel que observé dans certains pays".

Le ministre de l'Éducation nationale a rappelé que les résultats scolaires de premier semestre de cette année exceptionnelle "sont la preuve de ces efforts et défis en dépit de la situation épidémique régnante".

C. A.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un Ramadhan meurtrier

PAR RACIM NIDAL

70 personnes ont trouvé la mort et 2.623 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays depuis le début de Ramadhan, selon un bilan publié hier par la Protection civile.

Durant les dernières 48 heures, 16 personnes sont décédées et 364 autres ont été blessées dans ces accidents.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus, durant cette période, pour prodiguer les premiers soins à 11 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau de leur

domicile.

La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de 6 incendies urbain et divers à travers plusieurs wilayas.

D'autre part, 425 agents, tous grades confondus, et 85 ambulances, ainsi que 44 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 31 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 102 opérations de

sensibilisation à travers 19 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 67 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas.

Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Renversement d'un bus à In-Salah

Malgré la priorité nationale donnée à la sécurité routière, la route continue malheureusement d'engendrer des accidents. Ainsi, 16 personnes ont été blessées, ce

matin, suite au renversement d'un bus de voyageurs survenu dans la wilaya d'In-Salah.

C'est ce qu'a informé le Centre d'information et de coordination de la circulation routière de la Gendarmerie nationale. L'accident est survenu, sur la route nationale numéro 1, au niveau de la voie reliant In-Salah au village d'Arak. Le bus à destination de Tamarrasset a fait plusieurs victimes.

Selon les premières informations données par le centre, l'accident a fait 2 morts de sexe masculin. Et aussi 14 autres blessés à différents degrés. Il est à préciser que le bilan est provisoire.

R. N.

COVID-19 EN ALGÉRIE

La troisième vague divise les spécialistes

La recrudescence des contaminations au coronavirus en Algérie suscite déjà des inquiétudes. Néanmoins, les spécialistes semblent ne pas s'accorder sur l'avènement d'une troisième vague de l'épidémie dans le pays.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Si l'on se fie aux bilans quotidiens de suivi de l'évolution de l'épidémie, les chiffres ne suscitent pas grande inquiétude, d'autant qu'ils restent stables autour des 200 cas par jour. Les analyses fournies par les spécialistes, notamment en épidémiologie, ne font pas l'unanimité quant à une troisième vague.

Ceci dit, la quasi-totalité des spécialistes s'accordent sur une chose : la vigilance reste de mise et les mesures barrières doivent être respectées à nouveau pour éviter une recrudescence plus dangereuse de l'épidémie.

S'agit-il d'une troisième vague ?

Intervenant ce vendredi sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le spécialiste en biologie clinique et responsable d'un laboratoire de dépistage de coronavirus le docteur Maout Abdelbasset, a estimé que "la hausse des cas pourra constituer un problème, mais ne s'agit pas d'une troisième vague".

À ce propos, il a ajouté que "même si l'Algérie a dépassé le stade de risque, les mesures préventives, notamment le port de masque, doivent être respectées pour protéger les personnes qui ne sont pas encore infectées".

Selon lui, l'immunité diffère d'une personne à une autre, précisant que "des études ont démontré que les personnes ayant contractées un virus de la souche Covid-19 atteignent une immunité qu'on appelle - l'immunité commune -".



"Immunité et disparition des anticorps dans les tests"

L'intervenant a ensuite expliqué que "83 % des personnes de moins de 65 ans après la guérison du coronavirus ne tombent plus malades et les 17 % restants peuvent être à nouveau infectés après leur guérison". Dans le même sillage, il a précisé qu'il y a "une différence entre l'immunité et la disparition des anticorps dans les tests sanguins après une certaine période de temps, qui est dans le cas du coronavirus est de huit mois".

Dr Maout a également expliqué que « La disparition des anticorps après 6 ou 8 mois est très normale pour tous les virus, sauf dans de rares cas où les anticorps restent en permanence ou pendant longtemps dans le sang et leur disparition ne signifie pas la perte de l'immunité contre le virus, car il existe des cellules dites mémoires responsables de la fabrication des anticorps.

Le confinement prolongé de 21 jours dans 19 wilayas

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a pris jeudi la décision d'étendre les mesures de confinement partiel à domicile de

minuit à quatre heures du matin à 19 wilayas pour une durée de 21 jours à compter du 1^{er} mai 2021, et ce au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, a rapporté un communiqué du ministère publié sur son site officiel.

En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'autorité sanitaire, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures visent à aménager le dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique.

R. R.

VACCINS RUSSE ET CHINOIS

L'Algérie réceptionne de nouvelles quantités

PAR RACIM NIDAL

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé, hier samedi, la réception de nouvelles quantités de vaccins anti-Covid-19. Il s'agit des vaccins anti-Covid-19 russe Sputnik V et chinois Coronavac.

"Arrivée vendredi 30 avril 2021, à l'Institut Pasteur d'Algérie des quantités de vaccins russe Sputnik V et chinois Coronavac, a indiqué l'Institut Pasteur sur sa page Facebook sans plus de détails sur les quantités de doses réceptionnées.

Jeudi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué que l'Algérie recevra dans les prochaines 48 heures des vaccins anti-Covid 19 provenant de la Russie et de la Chine avant de procéder à la vaccination des citoyens au niveau des hôpitaux et des cliniques.

"L'Algérie recevra des vaccins russe et chinois en l'espace d'un jour à deux qui seront

répartis à travers les hôpitaux et cliniques pour la vaccination des citoyens", a souligné Benbouzid dans une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration de trois polycliniques dans la daïra de Birtouta en compagnie du wali d'Alger, Youcef Chorfa, et de la wali déléguée de la circonscription administrative de Birtouta, Nachida Belhouane, selon le compte-rendu de l'agence officielle APS. Le ministre a préféré ne pas donner plus de précisions sur la quantité qui sera réceptionnée, arguant que le monde entier traverse une phase difficile et même les pays producteurs du vaccin enregistrent un manque pour la vaccination de leurs citoyens.

A cet effet, le ministre a rappelé les démarches entreprises par l'Algérie depuis le début de la pandémie auprès des pays producteurs du vaccin et l'établissement de conventions dans ce sens, mieux encore l'Algérie a même payé des vaccins qu'elle

n'a pas encore reçus à ce jour.

Selon un décret présidentiel publié récemment dans le Journal officiel, l'Algérie a débloqué la somme de plus de 12 milliards de dinars pour l'achat du vaccin.

Interrogé sur la récente hausse du nombre de cas et de décès et de l'éventualité d'enregistrer une troisième vague de la pandémie, le ministre a souligné l'importance de "se conformer aux mesures préventives, notamment le port du masque de protection et la distanciation physique, car le vaccin n'est pas l'unique solution".

Pour rappel, l'Algérie a entamé la campagne de vaccination contre le coronavirus le 30 janvier dernier. Cette campagne peine à s'accélérer en raison des difficultés dans l'approvisionnement en vaccins anti-Covid-19. Jusqu'au début avril, l'Algérie a réceptionné 664.000 doses de vaccins.

R. N.

HOSPITALISÉE À ALGER

Djamila Bouhired rassure sur son état de santé

La moudjahida Djamila Bouhired se porte mieux. Dans une déclaration à la chaîne de télévision *SkyNews Arabia*, l'icône de la Révolution algérienne a remercié "tous ceux qui ont demandé après elle", saluant "le peuple algérien et le peuple arabe". Un état de santé confirmé par le DG du Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha, où elle a été hospitalisée, selon sa déclaration à *TSA Algérie*.

Agée de 85 ans, Djamila Bouhired a été hospitalisée vendredi au CHU Mustapha-Pacha à Alger. Elle est contaminée par le coronavirus, avait annoncé le journaliste et éditeur Arezki Aït Larbi sur son profil Facebook. Elle est également diabétique et hypertendue, des pathologies qui ont suscité l'appréhension chez les Algériens.

Le DG du CHU Mustapha-Pacha, Abdeslam Benana, a expliqué, dans une déclaration à *TSA Algérie*, que les services de santé "sont partis pour la faire vacciner chez elle, et sur place, ils ont découvert qu'elle était fébrile. Ils lui ont fait un test PCR et ils ont découvert qu'elle était atteinte du Covid-19. Une décision a été prise de l'hospitaliser. Son vaccin n'a jamais été détourné, au contraire", explique-t-il, démentant une information écrite par l'éditeur M. Aït Larbi. "La moudjahida Djamila Bouhired se porte très bien, elle supporte bien la maladie. Elle est hors de danger et en très bon état", a-t-il ajouté.

L'icône de la Révolution algérienne s'est montrée optimiste, affirmant "que son état de santé s'améliore".

Djamila Bouhired a également salué le personnel médical qui la prend en charge. "Les médecins algériens sont compétents et je leur fait confiance", a-t-elle ajouté. Ses proches espèrent que la moudjahida regagne son domicile dimanche ou lundi. Djamila Bouhired était une militante du Front de libération nationale, collaboratrice de Yacéf Saâdi, chef de la Zone autonome d'Alger durant la Guerre d'Algérie. Cette icône de la Révolution fait partie des 6 femmes condamnées à mort pour des "actes terroristes" pendant la guerre de Libération.

BILAN CORONA

203 nouveaux cas et 8 décès en 24 heures

Le bilan des contaminations au coronavirus a enregistré ce samedi 1^{er} mai 2021 une nouvelle baisse, après celle de vendredi, continuant ainsi dans sa tendance stable. Selon le communiqué du Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus en Algérie, le nombre des nouveaux cas du coronavirus pour ce samedi a atteint les 203 cas, contre 242 cas recensés durant la journée du vendredi.

Pour les cas rétablis de la maladie, le nouveau bilan établi sur les dernières 24 heures a fait état de 141 nouveaux cas, soit une baisse de 27 cas par rapport au bilan de vendredi.

Concernant les décès causés par le coronavirus, le Comité scientifique a déploré 8 victimes. Avec ces nouveaux chiffres le bilan total des contaminations est désormais passé à hauteur de 122.311 cas confirmés, 58.249 cas de guérison et 3.261 décès depuis l'avènement de l'épidémie en Algérie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE DJELFA****DIRECTION DU LOGEMENT****Code fiscale** : : '0013 170 1900 4944 DL**Avis au candidat présélectionnés au dossier de candidature relatif au concours national restreint d'architecture N°...06.../2021**

- La Direction du Logement de la Wilaya de Djelfa lance la liste nominatives des candidats présélectionnés au concours national restreint pour étude et suivi de réalisation d'une école primaire type « D » à cite Berbih – commune de Djelfa- situé au pôle urbain HOUARI BOUMEDIENE – POS 16 programme 2021 PSD.
- Les soumissionnaires présélectionnés sont invités à déposer leur offres techniques, de prestations et financières conformément au cahier des charges.

01	TERMOUL MOUHAMED	14	BOUKERCHE IDRIS	27	GROUPEMENT GHAZEL AMER + SEBKHAOUI ISMAEL
02	BEN NAOUM AHMED	15	BEN NAAMENE ABDELRAHMENE	28	GROUPEMENT KERCHE KAMELELDINNE + BEN MESSAOUD ABDELKADER
03	CHOUIA AHMED	16	KHRISSETE ZINEB	29	GROUPEMENT AZOUZI MANEL NAWEL + CHIYA ABDELKADER
04	GROUPEMENT BOUKEFOUSSE + ATHAR	17	AMRAOUI BEN YOUSEF	30	BEN OUDA ABDELKADER BOUALEM
05	GROUPEMENT KHENICHE AICHA+ GIRAA KHANSAA	18	RABHI SAMI AHMED	31	DLIOUAH MOUSAAB NASR ELDINE
06	BEN CHRIK AHMED AKHDAR	19	GHOUMI YOUSSEF	32	BEN DJEDDOU AHMED SAMIR
07	SABEK DJAMEL OUSSAMA	20	GHOUMI MOUHAMED CHEMSSE ELHAK	33	MSAHEL MOUHAMED
08	GROUPEMENT DJAALEB MKHALAT+ ELALEM ELHADJ	21	CHEBLAOUI EL HACHEMI	34	AISSAOUI AHMED
09	TALEB KAYED AHMED	22	HASSANI NOUR ELDINE YACINE	35	AZOUZI AHMED
10	GROUPEMENT DJERD FATIMA ZAHRA+ DJERD AHMED AMINE	23	GROUPEMENT MESSAOUDI KHALED+ MESSAOUDI CHERIAT ISMAEL	36	GHADABI MOUHAMED ELAMINE
11	KAYBECH MOUHAMED	24	BOUTBIK SEDIK	37	ZITOUT ISMAEL
12	OUTALEB ABDELRAZAK	25	MKHALET MOUKHTAR	38	NAOUI ABD EL KADER
13	GROUPEMENT BEN GRINA ABDELKADER+ HASSANI ISMAEL	26	GROUPEMENT BOUZIDAOU ELAKHDAR + DJOUBER IBRAHIM	39	SAILAA SALEM

1)- L'offre technique : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre technique" contenant les documents suivants :

- 1-1 La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
- 1-2 Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du candidat,
- 1-3 Le cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

2)- L'offre de prestation : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre de prestation" contenant les documents suivants :

- 2-1 Pièces graphiques sous format A1.
- 2-2 Pièces écrites
- 2-3 Enveloppe de l'anonymat. Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres

3)- L'offre financière : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre financière" contenant les documents suivants :

- 3-1 La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat;
- 3-2 Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et/ou partie variable), l'offre financière ne doit faire référence à aucun rabais.

Les 03 trois enveloppes (technique- prestation - financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus:

A Monsieur le Directeur du Logement de la wilaya de DJELFA

- CONCOURS NATIONAL RESTREINT N°...
- Etude et suivi d'une école primaire type D à cité Berbih -
- pôle urbain HOUARI BOUMEDIENE – POS 16
- programme 2021 PSD.
- « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Dépôt des offres : Les offres doivent être déposées au niveau de : Direction du Logement de la wilaya de Djelfa- dont le siège est sis Cité centre-ville - Djelfa – le bureau des marchés au service.

- La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres financières.
- La date de dépôt des offres est fixée au 25 jours de 8 h à 12 h qui court à partir de la première publication de l'avis de concours dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,
- L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 13 h au siège de la direction du logement de la wilaya de DJELFA
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4249 - Dimanche 2 mai 2021 - Anep 2116 007 958

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT & DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
 Cité administrative Boumerdes

TEL: (024) 79.58.45 - (024) 79.58.58 / Fax: (024) 79.58.43

**MISE EN DEMEURE N°1**

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux notifié le **31/12/2014**.
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux.
- Vu les ségrégations des bétons constatés aux niveaux des voiles et poteaux
- Vu les eaux stagnantes aux niveaux des sous-sols
- Vu l'insuffisance des moyens humains, matériels et matériaux de construction mis à la disposition du projet.

L'Entreprise de réalisation **EURL YABAT**, Représentée par Madame **GUERRI DALILA** demeurant à: Cité 384 logts BT 09 N°14 Reghaia wilaya d'Alger, titulaire du marché N°65/2014 approuvé le 23/03/2014, portant visa N°21/2014 du 11/02/2014 relatif à la réalisation des travaux en TCE (Sans VRD) lot N° 01 du projet **52/200** logements Publics locatifs à Delys (Programme **4500** quinquennal **2010-2014** 2^{ème} tranche **2011**), est mis en demeure :

- Reprendre les travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Procéder aux traitements adéquats des ségrégations
- Procéder aux pompages des eaux stagnantes immédiatement
- Approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction.
- Transmettre le planning de réalisation détaillé (Avancement des travaux, matériel, main d'œuvre et approvisionnement).

Un délai de dix (10) jours est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi, une résiliation aux torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

Midi Libre n° 4249 - Dimanche 2 mai 2021 - Anep 2116 007 971

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



MEÏDA DU RAMADHAN

Le thé : une boisson traditionnelle indétronable

La préparation du thé à la menthe est prise très au sérieux et c'est presque tout un art. D'ailleurs si on a un spécialiste dans "l'assemblée", c'est toujours devant lui qu'on dépose le service à thé et c'est un honneur pour lui de préparer le thé.





Le thé, une boisson traditionnelle indétrônable

La préparation du thé à la menthe est prise très au sérieux et c'est presque tout un art. D'ailleurs, si on a un spécialiste dans "l'assemblée", c'est toujours devant lui qu'on dépose le service à thé et c'est un honneur pour lui de préparer le thé.

Cela signifie qu'on reconnaît son talent et qu'on dégustera le thé qu'il aura préparé en appréciant le dosage, l'allure du thé dans le verre, le goût sucré. La préparation du thé est tout un art et c'est aussi l'art de la patience. Les vrais spécialistes du thé ne le préparent jamais en quelques minutes mais plutôt tranquillement tout en discutant. On prend son temps, on laisse le thé infuser, on vide l'eau, on recommence. Quelquefois, on referme la théière après avoir ajouté un énième morceau de sucre et on continue à discuter quelques minutes avant de commencer à verser le thé. Si on trouve qu'il n'est pas encore à point, on transvase de nouveau le thé dans la théière et c'est reparti pour un tour. L'art dans tout ça, c'est que malgré tout quand le thé arrive, enfin, dans notre verre, il est toujours aussi chaud !

Savez-vous à quoi on reconnaît un thé réussi comme ça juste en le regardant ?

A la mousse qui se forme à la surface



du thé. On appelle ça - le turban -. Plus il y en a et plus le thé est réussi. L'autre tour de main c'est quand cette mousse reste pendant qu'on boit notre thé et quand le verre est vide, seule subsiste ce turban dans le fond du verre.

Les ingrédients pour le thé à la menthe sont :

- du thé vert
- de la menthe
- du sucre
- de l'eau

La menthe utilisée doit être de qualité

Elle est parfumée, ses feuilles sont

vertes, foncées, un peu rugueuse et surtout un peu fermes et bien accrochées à la tige. La menthe qu'on trouve dans les supermarchés ou sur les marchés est rarement comme cela, souvent ses feuilles sont fragiles et tombent facilement.

Pour préparer le thé

Porter de l'eau à ébullition, en verser environ 1 verre dans la théière, bien faire tourner l'eau dans la théière avant de la vider. Mettre dans la théière environ 1 à 2 cuillère a soupe de thé vert. Ajouter un verre d'eau, laisser infuser un peu et vider l'eau. Cela permet d'enlever l'amertume du

thé vert. Recommencer l'opération encore une fois si on veut un thé léger. Ajouter de l'eau dans la théière, ajouter la menthe et la pousser vers le fond en ajoutant dessus les morceaux de sucre (la quantité de sucre sera fonction du goût de chacun). Laisser infuser 2 à 3 minutes, en verser 1 verre et le reverser dans la théière. Recommencer l'opération plusieurs fois, cette opération servant à aérer le thé et permettant à la menthe et aux feuilles de thé de dégager tout leur arôme. Goûter et servir. Faire comme les spécialistes : verser le thé dans les verres en levant la théière très haut pour verser !

Les bienfaits du thé à la menthe



Vous vous demandez quels sont les bienfaits du thé à la menthe ? Consommer du thé à la menthe vous apportera les bienfaits du thé vert mais également de la menthe.

Pour préparer le thé à la menthe comme au Maghreb, on utilisera toujours du thé vert. Ainsi en le consommant, vous retrouverez les mêmes bienfaits que le thé vert mais vous

pourrez également compter sur les vertus de la menthe. Cette dernière est très utilisée dans les préparations culinaires mais pas uniquement pour son goût rafraîchissant :

La menthe possède de nombreux bienfaits, également en infusion.

Des chercheurs ont remarqué que l'infusion de feuilles de menthe gardait 75% des composés phénoliques

de la menthe. Les infusions et le thé à la menthe conserveraient, donc, une majorité des capacités antioxydants de la menthe. Bien préparé, les bienfaits du thé vert à la menthe pourraient également :

- Vous apporter un effet relaxant grâce aux tanins
- Être brûleur de graisse
- Augmenter votre espérance de vie grâce à ses antioxydants

- Aider en cas d'insuffisance hépatique

Le thé vert à la menthe, bon ou mauvais ?

Les bienfaits du thé à la menthe pour la digestion ne semblent, en revanche, pas ou peu maîtrisés. Certaines sources vous diront que le thé à la menthe facilite la digestion tandis que d'autres vous diront que l'infusion de menthe est déconseillée chez les personnes souffrant de reflux gastro-œsophagien car elle provoque-

rait le reflux du contenu de l'estomac dans l'œsophage. Il semblerait donc que les bienfaits du thé vert à la menthe sur la digestion dépendront avant tout des personnes le consommant. Par ailleurs, que ce soit la tisane ou le thé à la menthe, leur consommation diminuerait l'absorption du fer dans l'organisme. Il est ainsi préférable de les consommer au moins une heure avant/après un repas pour ne pas empêcher l'apport en fer du repas d'être absorbé. Il serait, notamment, déconseillé aux personnes ayant des besoins élevés en fer comme les personnes souffrant d'anémie ou les femmes enceintes. Bien que certains lui trouve des méfaits, il ne semble pas y avoir d'études sérieuses les prouvant contrairement aux bienfaits du thé à la menthe. Donc, vous pouvez continuer à boire du thé vert à la menthe en toute tranquillité et en faire profiter votre santé !

CARNET DE RECETTES



Boureks aux épinards et thon



Ingrédients :

- Des feuilles de brics
- Des épinards (surgelés dans cette recette)
- Une boîte de thon à l'huile
- Une poignée d'olives vertes dénoyautées
- Fromages en portion (selon le goût)
- 1 oignon
- Une pincée de poivre noir
- Une pincée de cumin en poudre
- Une pincée de sel

Préparation :

Faites sortir les épinards du congélateur au moins 2 heures avant. Coupez l'oignon en fines lamelles et faites-les revenir dans l'huile. Lorsque les oignons deviennent translucides, ajoutez les épinards et laissez bien suer. Ajoutez le cumin et le poivre noir. Laissez refroidir et incorporez le fromage en morceaux, les olives coupées et le thon. Mélangez un peu et remplissez les feuilles de briques pour avoir des triangles, ou si vous voulez des cigares. Faites coller l'extrémité avec un peu de blanc d'œuf. Laissez cuire dans un bain d'huile bien chaud jusqu'à ce que les bouraks prennent une belle couleur.

Gratin de courgettes



Ingrédients :

- 3 courgettes
- 2 pommes de terre moyennes
- 250 g de viande hachée
- 1 petit oignon
- 4 gousses d'ail
- Persil haché très finement
- 1 c. à s. d'huile d'olive
- Sel, poivre
- 3 à 4 œufs selon la grosseur
- 200 ml de crème
- Fromage râpé

Préparation :

Épluchez les courgettes, coupez-les en dés, épluchez les pommes de terre, coupez-les en dés aussi et mettez les deux légumes à cuire à la vapeur avec un peu de sel. Une fois que les courgettes et pommes de terre sont cuites à la vapeur, laissez bien égoutter. Faites revenir l'ail écrasé et l'oignon finement haché avec une cuillerée à soupe d'huile, ajoutez la viande hachée, sel, poivre et persil haché, laissez cuire. Mettez la viande hachée cuite dans un saladier. Ajoutez dessus les légumes cuits à la vapeur, la crème et les œufs battus en omelette, vérifiez l'assaisonnement, ajoutez le fromage râpé et mélangez bien. Versez le tout dans un plat à gratin légèrement beurré, mettez à cuire au four préchauffé à 180 degrés, pendant presque 20 minutes, ou jusqu'à avoir une belle couleur dorée du gratin. Pour savoir que votre gratin est cuit, insérez la pointe d'un couteau dans votre gratin si ça ressort sec, votre plat est prêt. Servez chaud ou tiède avec une bonne salade.

Cigares aux dattes et noix de coco



Ingrédients pour la pâte

- 3 mesures de farine
- 1 mesure moins un doigt de s'men mou
- 2 c. à c. de sucre glace (facultatif)
- 1 pincée de sel
- 1 c. à c. de vanille
- Eau de fleur d'oranger
- 1 mesure d'eau

Ingrédients pour la farce :

- 500 g de ghars (pâte de dattes)
- L'huile (environ 50 ml ou plus)
- Vanille ou cannelle

Décoration

- Miel industriel
- Noix de coco

Préparation de la pâte :

Dans un récipient, mélangez la farine tamisée, le sucre glace, le sel et la vanille. Incorporez le s'men mou et sablez la pâte. Ramassez la pâte avec le mélange d'eau/eau de fleur d'oranger. Filmez au contact et laissez reposer au frais environ 2 heures de temps.

La farce :

Parfumez selon votre goût el gars (pâte de dattes) avec de la cannelle ou de la vanille. Ajoutez l'huile (selon la nécessité) et travaillez-le tout en enlevant les impuretés. Formez des boules. Couvrez-les avec du papier film et laissez reposer au frigo pour 2 heures de temps.

Préparation des cigares :

Faites sortir la farce et la pâte du frigo 1 heure avant son utilisation. Formez avec la farce des boudins d'environ 2 cm de largeur. Étalez la pâte à l'aide d'un rouleau sur une planche farinée. Mettez le boudin à l'extrémité puis roulez et coupez une fois la farce est couverte de pâte. Pincez la pâte avec les doigts pour éviter que ça décolle au four. Coupez des cigares d'environ 6 cm de longueur avec un couteau (perso j'ai utilisé la roulette de griech pour donner une jolie forme à mes cigares). Faites de même pour toute la farce restante et mettez les cigares dans une plaque farinée allant au four. Enfouissez à 160° C environ 30 mn ou plus (selon chaque four).

Décoration :

Plongez les cigares chauds dans le miel industriel. Laissez égoutter quelques minutes sur une grille. Puis roulez vos cigares dans la noix de coco et laissez sécher.

Remarque :

Présentez-les dans des caissettes. Servez avec du café au lait (café renversé) ou avec du thé.

Nourrir les autres : un chemin vers la piété



“Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété” (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous que parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche

à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas qu'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux. Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimen-

taire mondial des Nations Unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadhan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par

exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourriture gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."

TÉBESSA, TAPIS DES NEMEMCHA

Témoignage vivace de l'identité culturelle locale

Patrimoine matériel et témoignage vivace de l'identité culturelle authentique, le tapis traditionnel des Nememcha plonge ses racines dans l'histoire de la région de Tébessa...

Le tapis des Nememcha a préservé au fil du temps des caractéristiques uniques avec des couleurs et des motifs aussi expressifs que singuliers.

Les artisans spécialisés dans le tissage du tapis de Nememcha œuvrent, en dépit de l'évolution technologique, à préserver ce patrimoine culturel, léguer le métier aux générations montantes et promouvoir ce produit artisanal dans les différentes régions du pays et à l'étranger.

La qualité des matières utilisées comme la laine et les couleurs naturelles variées, en plus de la délicatesse du tissage et les motifs à la symbolique évocatrice de l'environnement, sont autant d'éléments qui confèrent au tapis des Nememcha de Tébessa une spécificité le distinguant des autres tapis algériens et charment les passionnés d'articles traditionnels.

Source de revenus pour plusieurs dizaines de ménages dans les communes de Bir-Mokadem, Chréa, Bedjene et Tlidjene, le tapis de Nememcha marie authenticité et modernité à la faveur d'une remarquable alliance de couleurs pétillantes et de motifs conçus avec dextérité.

Selon l'artisan Dahbi Allouche, collectionneur d'objets du patrimoine et tisseur de tapis traditionnels, le "tapis des Nememcha conserve toute sa place au sein des ménages de Tébessa, notamment ceux des régions rurales pour lesquels ce tapis reste un élément incontournable dans la maison".

L'artisan a également affirmé qu'il existe différents types de tapis des Nememcha, tels que "El Okda", "Derraga", "Hembel"



et "El Haouli", autant de variantes utilisées quotidiennement pour s'asseoir, se couvrir ou en guise de décoration.

Artisane activant dans ce domaine, Yasmina Brahmia a indiqué pour sa part, que "de nombreuses familles des régions rurales et reculées de la wilaya de Tébessa, perpétuent encore ce métier et veillent à initier, notamment les jeunes filles, au tissage du tapis des Nememcha pour en assurer la sauvegarde et la pérennité".

Pour Mme Brahmia, le tissage du tapis des Nememcha "nécessite de grandes quantités de laine ovine tondue d'une manière traditionnelle, puis soigneusement lavée et nettoyée avant d'être cardée et filée manuellement à l'aide du kardech" et du meghzel".

La "laine est par la suite teinte avec des produits totalement naturels à l'instar du khôl, du meswak, du henné, l'écorce de grenade et du safran", a souligné l'artisane, assurant que les artisans effectuent cette étape "manuellement et sans aucun recours à des additifs chimiques".

Après le séchage des fils de laine colorés, l'artisan entame le tissage du tapis sur "essadaya" (métier à tisser) en usant de la "khelala" pour tasser les fils entre eux, un travail minutieux dont la durée diffère en fonction des motifs, des couleurs et des dimensions du tapis.

L'estampillage du tapis Nememcha, "destiné à la vente à l'intérieur du pays et à l'exportation, est une garantie de la qualité

du produit, mais cela nécessite le respect de certains critères en vigueur, a considéré la directrice de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial", Amina Belghith.

L'estampillage réclame le respect des conditions légales ayant essentiellement trait à l'utilisation de produits naturels (laine, coton, colorants) pour le tissage du tapis, qui doit en outre être neuf, présenter une face et des côtés bien réguliers et symboliser l'authenticité et le patrimoine culturel.

L'opération relève du Centre régional d'estampillage du tapis de Tébessa, 4^e du genre dans le pays, chapeautant 11 wilayas de l'Est, en l'occurrence Tébessa, Batna, Oum el-Bouaghi, Khenchela, Souk-Ahras, El-Tarf, Skikda, Mila, Annaba, Guelma et Constantine.

D'après les statistiques, le Centre a examiné 395 tapis des différentes wilayas depuis sa création en 2016 jusqu'au 31 mars dernier et estampillé 86 tapis, dont 21 au cours du premier trimestre de l'année 2021.

L'opération d'estampillage permet de préserver l'authenticité du produit et de le protéger de la disparition et de l'imitation, faisant savoir qu'une réflexion est engagée actuellement pour promouvoir ce tapis dont la production a nettement reculé suite à la pandémie du Covid-19.

EL-OUED, PROJET DE CULTURE DU COLZA

Adhésion de nombreux agriculteurs

De nombreux d'agriculteurs dans la wilaya d'El-Oued ont adhéré au titre de la saison agricole 2020-2021 au projet de culture du colza, en tant que culture stratégique destinée à l'agro-industrie, ont indiqué à l'APS des professionnels locaux du secteur. Une quinzaine d'agriculteurs, ayant introduit ce genre culturelle sur 80 hectares, dans trois communes à vocation agricole (Kouinine, Benguecha et Oum-Tiour), ont ainsi adhéré à cette opération expérimentale, dont les premiers résultats augurent déjà d'une filière "prometteuse", à titre d'accompagnement de la stratégie nationale prospective de promotion des cultures stratégiques, a fait savoir le secrétaire général de la Chambre agricole de la wilaya, Ahmed Achour.

Parmi les facteurs ayant encouragé cette orientation figure l'extension des superficies dédiées au Colza, les campagnes de vulgarisation agricole et de formation pilotées par la chambre agricole et articulées autour de la présentation des avantages de l'investissement dans les cultures stra-

tégiques ainsi que la valorisation des expériences réussies dans ce domaine et démontrant l'adaptation de ces cultures aux conditions naturelles locales (nature des sols, qualité de l'eau et spécificités du climat saharien).

La Chambre agricole a arrêté, dans ce sillage, un programme de vulgarisation et d'orientation destiné à assurer un accompagnement technique aux agriculteurs, en plus d'un programme pour la saison prochaine visant à identifier avec précision les superficies consacrées à la culture du colza pour pouvoir en déterminer le potentiel de production attendu.

Le chercheur spécialisé en agronomie saharienne, Ahmed Allali de l'université d'El-Oued a affirmé, de son côté, que la culture du colza dans la wilaya, bien qu'elle soit encore à son stade expérimental, a donné des résultats "probants", laissant déjà entrevoir la possibilité de développer dès la saison prochaine, à plus grande échelle, comme culture stratégique agro-industrielle (transformation en

matière première pour la production d'huile de table), et ce comme contribution du secteur agricole à la réduction de la facture nationale des importations.

En effet, les premiers indicateurs techniques montrent l'adaptation des régions sahariennes à la culture du colza, avec un rendement dépassant les 40 quintaux à l'hectare, selon les conditions hydro-édaphiques et climatiques de ces régions.

Les expériences menées dans le domaine ont démontré que des rendements appréciables sont obtenus de la culture du colza, même dans de conditions naturelles extrêmes, s'agissant d'une plante résistante au climat aride, peu consommatrice en eau, non-exigeante en fertilisants organiques, en plus de sa particularité de contribuer à la réhabilitation des sols dégradés et appauvris.

Le cycle de croissance du colza s'étale sur une période de six mois, sachant que sa culture s'opère entre la mi-novembre et début décembre.

APS

BLIDA

Suspension du service du "Taxi rose"

La suspension du service du "Taxi rose" réservé exclusivement aux femmes, lancé à Blida, est principalement due au fait que le promoteur de cette société ne détient pas d'autorisation d'exploitation d'un service de taxi.

Le service du Taxi rose, entré en exploitation voilà quelques jours à Blida, a été suspendu dimanche dernier, après confirmation que le promoteur de cette société activant dans la location de véhicules, n'est pas en possession d'une autorisation d'exploitation d'un service taxi, ce qui est en infraction avec la réglementation en vigueur. Suite à cette suspension, le promoteur de la société en question, a été reçu par les services de la wilaya et de la direction des transports, qui lui ont demandé de présenter un dossier à ce sujet, en vue de son introduction auprès du ministère de tutelle, pour solliciter une autorisation exceptionnelle, vu que les autorisations d'exploitation du service taxi sont gelées depuis le 10 décembre 2010.

le promoteur du projet, quant à lui, a affirmé que sa société "n'exerce pas l'activité de taxi, mais plutôt la location de voiture avec chauffeur. Ce qui n'est pas opposé au service que nous offrons", a-t-il soutenu. Il a observé, en outre, que "les véhicules de sa société ne portent aucun signalement les désignant comme taxi, mais sont identifiés sous l'appellation - Service Moov -. Nos véhicules ne se trouvent pas à la station de taxi, ni même aux places réservées aux taxi", a-t-il assuré.

OUARGLA

Plus de 250 palmiers détruits par les flammes

Plus de 250 palmiers ont été détruits par un incendie qui s'est déclaré, samedi soir, à la palmeraie de Bala, dans la commune d'Ouargla.

Les rafales de vents ayant soufflé sur la région ont accentué la propagation de l'incendie, amenant les services de la Protection civile à mobiliser 35 de ses agents et 9 camions de lutte anti-incendie, pour venir à bout du sinistre et éviter qu'il n'atteigne les palmeraies limitrophes.

En dépit des efforts déployés pour atténuer le phénomène, la wilaya d'Ouargla continue d'enregistrer de nombreux feux de palmeraies annuellement, sachant qu'elle a connu l'année dernière pas moins de 516 incendies ayant détruit 4.226 palmiers, selon la Protection civile.

APS

CRÉATION DE 1.500 STARTUPS D'ICI À LA FIN 2021

Valeur ajoutée à l'économie nationale

La multiplication du nombre de startups permettra aux jeunes porteurs de projets de créer de nombreux emplois et des richesses et participer, ainsi, à la croissance économique du pays.

PAR RIAD EL HADI

Ces petites et moyennes entreprises tendent également à générer une plus-value et des dividendes pour améliorer les activités industrielles et managériales des jeunes entrepreneurs.

Il s'agit également d'acquérir des technologies et un savoir-faire dans les différents secteurs économiques tout en accélérant l'esprit de créativité et d'innovation.

Le ministre délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups "ambitionne la création de 1.500 startups d'ici à la fin 2021", a annoncé le ministre délégué auprès du Premier ministre Oualid Yacine.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail à Blida, Oualid Yacine, a fait part du recensement actuellement par son département ministériel, de plus de 600 startups, prévoyant une hausse de ce chiffre à près de 1.500 entreprises à la fin de l'année en cours.

Le ministre a estimé que cet objectif de création de "1.500 startups à la fin 2021 est réaliste étant donné que son département privilégie l'aspect qualitatif au quantitatif et que la différence entre les sociétés classiques et celles



émergentes réside dans le fait que ces dernières offrent des services innovants et une valeur ajoutée à l'économie nationale", a-t-il souligné. Yacine a signalé la mise en place, à cet effet, d'une "plateforme électronique pour permettre aux promoteurs des entreprises, voire même les promoteurs de start-up n'ayant pas encore obtenu de registres de commerce de s'inscrire".

Il a abordé, à ce titre, les "différentes facilitations décidées pour l'accompagnement des promoteurs de ces entreprises et des jeunes désireux de créer des sociétés similaires, au plan organisation ou financement, vu que ces entreprises ne peuvent pas être financées par des crédits bancaires".

Le ministre délégué a cité parmi ces facilitations, "l'approbation de nombreuses exonérations fiscales et dont le décret exécutif portant sur ces exonérations a été adopté la semaine

écoulée. A cela s'ajoute la création d'un fonds d'investissement spécial pour les startups pour faciliter leur financement", a-t-il indiqué, signalant que de "nombreuses entreprises innovantes ont déjà bénéficié des prestations de ce fonds".

En outre, il a été procédé à la création d'un accélérateur pour ces entreprises aux normes mondiales basé à Alger qui devrait ouvrir à l'avenir des antennes dans plusieurs wilayas, dont Blida.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups a entamé sa visite, à Blida, en se rendant dans une startup spécialisée dans la confection de machines numériques à Boufarik. Il a exprimé, sur place, son admiration pour l'idée de ce projet, qu'il a considéré comme "un modèle des projets pouvant constituer une valeur ajoutée pour l'économie nationale, mettre un terme à la dépendance

technologique étrangère et assurer un service après-vente rapide, notamment dans le domaine de la maintenance".

Il s'est ensuite rendu à un incubateur d'entreprises de la commune de Blida, relevant d'un opérateur privé et géré par un groupe de jeunes, ainsi qu'une entreprise de la commune d'Ouled-Aïch, spécialisée dans le domaine du numérique.

Le ministre a clôturé sa visite par une rencontre avec des étudiants et des promoteurs de startups à l'université Saâd-Dahleb, où il a écouté leurs préoccupations relatives au problème de transfert des devises vers l'étranger notamment, dans le cadre de leurs transactions commerciales, outre des problèmes administratifs, liés, entre autres, à l'obtention du registre du commerce.

R. E.

RESTRUCTURATION DES BANQUES PUBLIQUES

Améliorer la contribution au financement de l'économie nationale

La "restructuration opérée à la tête des banques publiques doit permettre de hisser leur niveau de gouvernance aux standards internationaux afin d'améliorer leur contribution au financement de l'économie nationale", a affirmé le ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane.

"L'introduction d'une nouvelle mesure concernant la séparation des rôles de direction et de gestion au niveau des banques publiques à travers la désignation de présidents de Conseils d'administration et de directeurs généraux doit hisser le niveau de gouvernance de ces banques aux standards internationaux correspondant aux meilleures pratiques dans ce secteur", a fait savoir le ministre lors de la cérémonie de nomination des DG et des PCA des six banques publiques.

En présence du conseiller du président de la République chargé de l'économie et des finances, Abdelaziz Khelaf, le ministre a souligné que cette mesure fait partie de la réforme de la gouvernance des banques

publiques, "l'un des axes principaux de la réforme bancaire et financière du programme du président de la République".

Cela "doit permettre d'améliorer l'activité des banques publiques dans la préparation de leurs stratégies et le développement des produits et services bancaires dans le but de renforcer leur contribution au financement de l'économie nationale et à l'inclusion financière", a-t-il expliqué. Dans ce cadre, le ministre a appelé les nouveaux responsables nommés à mettre en œuvre l'ensemble des ressources humaines, matérielles et administratives pour œuvrer à la bancarisation et au financement des projets structurants tout mutualisant leurs moyens pour assurer leur présence au niveau des dix wilayas nouvellement créées. De plus, il a noté l'intérêt pour les banques publiques d'adapter leurs systèmes de financement selon les priorités du secteur, ajoutant qu'il sera procédé à des "évaluations régulières dans ce sens par le ministère de

tutelle". "Il faut que les efforts soient particulièrement orientés vers la mobilisation de l'épargne et l'amélioration de l'offre de financement de l'économie nationale", a-t-il estimé, insistant sur la "nécessité d'accompagner le citoyen et l'opérateur économique dans les différentes procédures bancaires et de respecter la directive ministérielle visant la prise en charge des dossiers de crédit dans un délai ne dépassant pas 30 jours". En outre, le ministre a donné une estimation des réalisations des banques publiques, indiquant qu'à fin 2020, les crédits bancaires ont atteint 9.500 milliards DA dont 75 % ont été octroyés au financement de l'investissement. Le réseau des banques publiques a atteint 1.178 agences à travers le territoire national alors que les 3.500 distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques de billets ont permis de réaliser près de 50 millions d'opérations de retrait.

R. E.

**SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE
PRIVÉE DE PRODUCTION
DE GAZ INDUSTRIELS
81.000 litres
d'oxygène médical
liquide exportés vers
la Tunisie**

Une opération d'exportation de 81.000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie a été lancée par la Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), selon les responsables de son unité d'Ouargla. Il s'agit ainsi de trois camions-citernes d'une capacité de 27.000 litres chacun, ayant pris le départ jeudi à zéro heure depuis Ouargla en direction de la Tunisie via le poste frontalier algéro-tunisien de Bouchebka, dans la wilaya de Tébessa. Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels, l'oxygène et l'azote liquéfiés notamment.

D'une capacité de production journalière de 334 tonnes et disposant d'une large flotte de distribution permettant d'assurer l'acheminement de ses produits à ses clients, Calgaz-Algérie compte deux unités implantées à proximité de zones pétrolières et gazières stratégiques, dans les wilayas d'Ouargla et Laghouat.

Approvisionner les structures hospitalières en oxygène liquide fait partie des activités de l'entreprise qui a alimenté, l'an dernier, plus de 250 structures hospitalières à travers le pays en oxygène médical liquide, à titre gracieux, dans le cadre d'une action de solidarité face à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus.

R. E.

SOMALIE

Le Président promet de nouvelles élections

Le président Mohamed Abdullahi Farmajo fait face à la pression de l'opposition tout comme à celle de ses partisans.

Le président Mohamed Abdullahi Farmajo, dit "Farmajo", devait s'adresser au Parlement, hier samedi 1^{er} mai, dans la matinée. La Chambre basse avait voté le 12 avril l'extension de son mandat présidentiel pour deux ans. Une prolongation jugée inconstitutionnelle qui a provoqué plusieurs journées de heurts entre l'armée fédérale et l'opposition dans la capitale somalienne.

Mis sous pression, Farmajo avait alors annoncé dans la nuit de mardi à mercredi souhaiter l'organisation d'élections.

Les tensions restent fortes à Mogadiscio. Des manifestations ont eu lieu ce vendredi 30 avril dans la soirée. L'Union des candidats de l'opposition a aussi appelé le Parlement à ne pas prendre de déci-



sion qui viendrait menacer le processus électoral. Ils accusent Mohamed Farmajo de bloquer les négociations. La pression s'accroît sur le Président somalien.

Obtenir l'approbation du Parlement sur le processus électoral et reprendre

les négociations sur l'organisation du scrutin. C'est l'objectif annoncé par Mohamed Farmajo à l'occasion de sa venue ce samedi devant le Parlement. Il renoncera donc à l'extension de son mandat.

La "pression est en tout cas très forte

pour que ce soit le cas", affirme Omar Mahmood, chercheur à l'International Crisis Group (ICG), et ce, aussi bien du côté de l'opposition que des alliés du Président, dont le Premier ministre. La communauté internationale a elle aussi multiplié les appels à l'annulation de l'extension de son mandat et à une reprise des discussions.

Les discussions s'annoncent toutefois difficiles. Les dernières tentatives de parvenir à un accord sur l'organisation du scrutin n'ont rien donné. Or, les désaccords entre les différents partis n'ont pas été résolus et la méfiance est au plus fort.

Plusieurs analystes soulignent le besoin d'un médiateur indépendant, comme l'Union africaine (UA), pour permettre le dialogue. Le risque d'escalade des tensions en cas de non-tenu des élections inquiète, alors que les forces de sécurité de chaque camp restent déployées dans la capitale.

Selon l'Onu, à Mogadiscio, c'est entre 60.000 et 100.000 personnes qui ont déjà fui leurs habitations à la suite des violences de dimanche dernier.

TOGO

L'ancien ministre Djimon Oré en garde à vue pour propos diffamatoires

Au Togo, l'ancien ministre de la Communication, Djimon Oré, ancien membre de l'Union des forces de changement, est en garde à vue depuis jeudi. Interpellé chez lui, on lui reproche d'avoir tenu des propos diffamatoires dans une émission.

L'interpellation de l'ancien ministre de la Communication est intervenue, selon plusieurs journaux, à la suite de propos tenus lors d'une émission à l'occasion des 61 ans de l'indépendance du Togo, le 27 avril

dernier. Une séquence de cette émission circule depuis vendredi matin sur les réseaux sociaux. On entend Djimon Oré dire : "Le bilan en termes de sang versé, en termes de compatriotes assassinés par la France-Afrique à travers le régime barbare, le régime de l'oligarchie militaro-clanique des Gnassingbé dépasse de loin ceux qui sont tombés au Rwanda et on parle de génocide rwandais. C'est ça le bilan de l'indépendance du Togo de 1963 à nos jours." Des propos jugés

diffamatoires pour lesquels on l'accuse d'atteinte à l'honneur, de tentative de troubles aggravés à l'ordre public et d'outrages envers les représentants de l'autorité publique. Djimon Oré, est devenu ministre de la Communication en 2010 à la faveur de l'accord politique du 26 mai 2010 entre le parti du Gilchrist Olympio et le parti au pouvoir ; il a quitté l'UFC après son éviction du gouvernement pour créer son parti, le Front des patriotes pour la démocratie.

AFGHANISTAN

Au moins 21 morts dans un nouvel attentat

Au moins vingt et une personnes ont été tuées et 91 blessées, vendredi 30 avril, dans l'explosion d'une voiture piégée dans l'est de l'Afghanistan, selon des sources officielles, au lendemain du début du retrait des soldats de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan). L'attentat a visé une maison d'hôtes de Pul-i-Alam, la capitale de la province de Logar, où vivaient des dizaines de personnes, dont de nombreux étudiants, au moment de la rupture quotidienne du jeûne du Ramadhan.

"Vingt et une personnes ont été tuées et 91 blessées", a déclaré à la presse le porte-parole du ministère de l'intérieur, Tariq Arian. Un premier bilan faisait état de 5 morts et 60 bles-

sés. Après vingt ans de présence en Afghanistan, un pays toujours en proie aux violences, l'Otan a commencé jeudi le retrait de ses contingents. Les alliés avaient décidé à la mi-avril de commencer le retrait de leurs contingents d'ici au 1^{er} mai.

Le président des États-Unis, Joe Biden, a argué que l'objectif de la mission avait été "rempli" et a prévu la fin du retrait des troupes américaines pour le 11 septembre, une date symbolique – les Américains et l'Otan sont intervenus contre Al-Qaïda en Afghanistan après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Les pays encore les plus engagés en Afghanistan sont les États-Unis

(2.500 militaires), l'Allemagne (1.300), l'Italie (895), le Royaume-Uni (750) et la Turquie (600). Ces cinq pays ont déployé 6.000 des 9.592 militaires engagés par 36 États membres de l'Otan.

Les talibans multiplient les attaques meurtrières contre des policiers et des militaires afghans depuis l'annonce de la fin de la mission de l'Otan. De nombreux analystes considèrent que le départ des forces de l'Alliance atlantique pourrait plonger l'Afghanistan dans une nouvelle guerre civile ou permettre le retour au pouvoir des talibans, qui en avaient été chassés à la fin de 2001.

KIRGHIZSTAN

Trêve des combats frontaliers avec le Tadjikistan

Le Kirghizstan a annoncé un cessez-le-feu avec le Tadjikistan après des accrochages frontaliers ayant fait au moins 1 mort et 32 blessés, les pires affrontements récents entre ces deux pays d'Asie centrale se disputant de larges portions de territoires. "À la suite de négociations entre les ministres des Affaires étrangères kirghiz et tadjik, il a été convenu d'une trêve complète à partir de 20h et le retour des troupes vers leurs précédents lieux de déploiement", a indiqué la diplomatie kirghize dans un communiqué. Cette annonce intervient seulement quelques heures après des échanges de tirs autour de l'enclave tadjike de Voroukh, au Kirghizstan, une zone de tensions liées à des questions d'accès à l'eau entre ces deux ex-républiques soviétiques très pauvres. Les deux parties se sont rejeté la responsabilité de ces affrontements qui reviennent à intervalles réguliers.

Agences

Agences

DENIS LAVAGNE :

"C'est un bon tirage pour nous"

L'entraîneur de la JS Kabylie, Denis Lavagne, a estimé vendredi que le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) est "abordable", notamment, parce que son équipe va éviter les longs déplacements.

Effectué cet après-midi au Caire, le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Caf a donné lieu à un derby maghrébin très intéressant. En effet, la JSK, seul représentant algérien dans cette compétition, a hérité de la formation tunisienne du CS Sfaxien.

"Dans l'ensemble c'est un bon tirage, car nous avons un déplacement pas trop loin et c'est d'ailleurs ce que j'espère. Au niveau sportif, il n'y a pas de bon ou de mauvais tirage du moment que toutes les équipes se valent", a déclaré le technicien français à la page Facebook de la JSK.

"Il n'y a pas d'adversaire facile et les équipes qui sont arrivées à ce stade sont de qualité. De son côté, le Sfax est une équipe qui a l'expérience de cette compétition. Donc, il faut bien préparer les matchs, les jouer et tenter d'aller le plus loin", a-t-il ajouté. Les Canaris joueront la manche aller à Sfax, les 14, 15 ou 16 mai, avant de recevoir le CSS lors de la manche retour prévue les 21, 22 ou 23 mai.

En cas de qualification, les Lions du Djurdjura affronteront le vainqueur de la confrontation mettant aux prises les Camerounais du Coton Sport et les Sénégalais de Jaraaf.

ANGLETERRE

Van Gaal voulait Mahrez à United

Dans un entretien accordé au magazine britannique *FourFourTwo*, l'ancien coach de Manchester United, Louis van Gaal, a révélé une liste de joueurs qu'il n'a pas réussi à attirer chez les Red Devils dont fait partie l'international algérien, Riyad Mahrez.

"Je voulais Robert Lewandowski, mais quand cela s'est avéré difficile, j'ai essayé d'avoir Gonzalo Higuaïn à la place", a commencé par révéler le technicien hollandais. "Avant mon arrivée, j'ai également parlé avec le conseil d'administration de Neymar. Si vous êtes à United, vous devez voir grand", a-t-il confié.

Le technicien néerlandais a enchaîné : "Il était aussi intéressant pour le club en termes de vente de maillots et je voulais avoir des ailiers rapides. Pour cela, j'ai donc aussi essayé d'enrôler Sadio Mane et Riyad Mahrez."

C'étaient "mes principaux objectifs, mais nous n'avons pu en obtenir aucun. Je ne sais pas pourquoi, car en tant qu'entraîneur, je n'ai participé à aucune négociation. Après mon départ, des joueurs comme Mahrez et Kanté se sont retrouvés à Manchester City et Chelsea, alors que United ne pouvait pas les avoir. J'ai trouvé ça très étrange", a conclu Van Gaal.

FOOTBALL, PHASE RETOUR DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Derniers réglages avant le coup d'envoi

A deux jours du coup d'envoi de la phase retour du championnat de Ligue 1, prévue ce mardi, les clubs procèdent, aux ultimes réglages de leur préparation.

PAR MOURAD SALHI

La trêve hivernale touche à sa fin et les clubs de la Ligue 1 s'apprentent à renouer, ce mardi, avec la compétition officielle. Cet arrêt du championnat, qui s'est étalé sur une période d'un peu plus d'un mois, a permis aux clubs de renforcer leur effectif et apporter les réglages qui s'imposent. Désormais, les équipes se préparent pour la première journée de la phase retour qui sera marquée incontestablement par la belle affiche entre l'ES Sétif et l'USM Alger. Le leader sétifien (1^{er}, 39 pts), qui reste sur une élimination en coupe de la Confédération africaine de football (Caf), est attendu à se focaliser sur le championnat pour sauver sa saison. En face, l'USM Alger, vainqueur ce vendredi devant le CR Belouizdad, en match de mise à jour, espère confirmer face au leader. Le technicien Mounir Zeghdoud est en train de faire un excellent travail depuis son retour au bercail le 8 mars dernier, en remplacement de Thierry Froger.

La JS Saoura, qui a terminée la phase aller à la 2^e place, avec 36 points, soit à 3 unités du leader, a bien profité de cette trêve pour corriger certaines choses sous la houlette du jeune entraîneur Mustapha Djalit. L'équipe qui reste sur une défaite face au CR



Belouizdad, en match de mise à jour, disputé dimanche dernier, veut bien amorcer la deuxième phase de championnat, à commencer par ce match à domicile face à l'Olympique Médéa.

La JS Kabylie, qui a réussi également à terminer la saison sur le podium (3^e, 34 pts), s'est qualifiée aux quarts de finale de la Coupe de la Caf. L'équipe emmenée par l'entraîneur Denis Lavagne est en train de réaliser de belles choses.

Le club, qui n'a pas eu un moment de répit, se rendra à Bordj-Bou-Argeridj pour y affronter la lanterne rouge le CABBA, en quête de sa première victoire de la saison.

Le MC Alger qui se trouve à la 8^e position au classement avec un total de 31 points, est déterminé à réaliser une bonne seconde partie de championnat, sous la houlette de l'entraîneur Nabil

Neghiz. Le Mouloudia qui s'est qualifié aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, mise sur un titre cette saison, qui coïncide, rappelons-le, avec le centenaire du club.

Le Doyen recevra le mal-classé l'USM Bel Abbès, lors de la prochaine journée de championnat avant d'affronter le 8 mai prochain l'USM Alger, en match comptant pour les 8^{es} de finale de la Coupe de la Ligue. Le Doyen renouera avec la compétition continentale les 14, 15 ou 16 mai prochain contre l'Espérance de Tunis.

Les clubs de Ligue 1 auront devant eux 2 autres jours pour effectuer les derniers réglages avant la reprise de championnat. Le week-end d'après, soit le 8 mai, sera consacré aux 5 derniers matchs des 8^{es} de finale de la Coupe de la Ligue.

M. S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Le président de la Fifa invité en Algérie par Amara

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (Faf) Charaf-Eddine Amara, a invité le patron de la Fédération internationale (Fifa) Gianni Infantino, à se rendre en Algérie, a affirmé vendredi le premier responsable de l'instance fédérale.

"En tant que président de la Faf, j'ai invité Gianni Infantino à se rendre en Algérie. Cette invitation doit être préparée en concertation avec les autorités, idem pour le président de la CAF Patrice Motsepe", a indiqué Amara à la presse à l'aéroport d'Alger, peu après son arrivée en provenance de Doha (Qatar).



Le successeur de Kheïreddine Zetchi s'est rendu à Doha pour assister notamment au tirage au sort de la Coupe arabe de la Fifa 2021. Il a profité de sa présence sur place pour discuter avec Gianni Infantino et le président de la CAF Patrice Motsepe.

"Au cours de la discussion que j'ai eue avec Infantino, il m'a félicité de vive voix après mon élection à la Faf, car j'ai entendu parler que la Fifa ne m'a pas félicité. Nous avons eu une longue réunion, très intéressante, nous avons évoqué pas mal de questions relatives à

l'Algérie et la Fifa, et le rôle que devait jouer notre pays au sein des organes de l'instance mondiale", a-t-il ajouté.

Pour rappel, le président de la Fifa devait effectuer une visite à Alger les 21 et 22 février dernier, avant d'être reportée à une date ultérieure, "pour des raisons de contingences particulières". Cette visite s'inscrivait dans le cadre du "rapprochement avec les associations membres".

Gianni Infantino s'était déjà rendu en Algérie en novembre 2015, alors qu'il occupait le poste de secrétaire général de l'Union européenne de football (UEFA).

NCIS : LOS ANGELES



21h00



Le NCIS mène des investigations sur la mort du sergent Adam Davis, tué en Afghanistan lors d'une attaque de drone sur un site de production de bombes. Ils découvrent que Davis venait juste de démissionner, et s'interrogent sur les raisons de son retour dans le pays...

MAIGRET VOIT ROUGE



21h00



Un règlement de comptes en plein Paris laisse une victime inanimée sur les trottoirs de Pigalle. L'inspecteur Lognon, second du commissaire Maigret, est témoin de la scène. Il part chercher du secours. Revenu sur les lieux, il doit se rendre à l'évidence : le corps n'est plus là. Le commissaire Maigret est chargé de l'affaire.

AMERICAN SNIPER



21h00



Avec 160 ennemis accrochés à son tableau de chasse, le Navy Seal Chris Kyle est considéré comme le meilleur tireur d'élite de l'armée américaine. Adulé sur le terrain, le soldat, incapable de revenir à la vie civile, rempile à quatre reprises en Irak.

MEURTRES EN EAUX TROUBLES



21h00



Trois plongeurs remontent des fonds du lac de Constance le légendaire trésor de la peste noire. Florian Friedrichs, le chef de la bande, meurt assassiné peu de temps après, un pfennig dans la bouche et les lèvres cousues, selon ce qui semble être un rituel ancien. Serait-ce la malédiction de la sorcière qui, en échange de cet or, avait guéri la cité de Bregenz de la peste au Moyen Age ?...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MORT SUR LE NIL



21h00



Linnét Ridgeway, belle et riche héritière américaine, arrive à son manoir anglais. Dédaignant son personnel, rangé en haie de bienvenue, elle retrouve son amie Jackie à l'intérieur. Jackie, tout émoustillée, lui parle de l'homme de sa vie, Simon Doyle, beau mais désargenté, et lui supplie de lui confier le poste de régisseur.

LA GUERRE DES TRÔNES, LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'EUROPE



21h00



Durant des siècles, seules quelques grandes familles se sont disputé l'hégémonie sur le continent européen, à travers une lutte de pouvoir acharnée mais également grâce à des mariages ou des alliances secrètes. Ces dynasties rivales ont écrit la grande histoire de l'Europe sur fond de guerre de religion. En France, la perfidie et la trahison plongent la cour de France dans le chaos.

CAPITAL



21h00



Capital est une émission de télévision française diffusée sur la chaîne M6 depuis le 17 septembre 1988. L'émission présente des reportages et des enquêtes journalistiques centrés sur le thème de la vulgarisation de l'économie et la consommation.

DEMAIN TOUT COMMENCE



21h00



Installé au bord de la mer sous le soleil du Sud de la France, près des gens qu'il aime, Samuel travaille sans trop se fatiguer. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui annonce qu'il est père d'une petite Gloria âgée de 8 mois. La jeune femme part en lui laissant l'enfant.

Web : www.lemidi-dz.com



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:17
Dohr	12:45
Asr	16:31
Maghreb	19:39
Icha	21:07

PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CHANTEUR IDRIR

SON ÂME PLANE TOUJOURS SUR LES HAUTEURS DE LA "COLLINE OUBLIÉE"

Une année s'est écoulée depuis la tragique disparition du célèbre chanteur Idir, décédé le 2 mai 2020 à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard à Paris. Sa disparition, se souvient-on, avait été marquée par de nombreux rassemblements des foules à travers les quatre points cardinaux, où elles avaient tenu à lui rendre un ultime hommage. Un hommage qui sera renouvelé aujourd'hui, à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de sa disparition. Une disparition qui a constitué l'un des faits marquants de l'année 2020. Bien que son souhait de toujours était d'être enterré dans son village natal, malheureusement, les contraintes liées au Covid-19, ont en décidé autrement. En effet, il a été enterré au cimetière du Père Lachaise à Paris. Une année après, les siens ont tenu à le ressusciter sur les hauteurs de la "Colline oubliée", à travers un riche programme, où une forte émotion a caractérisé cet événement. En effet, ils sont nombreux à avoir fait le déplacement à Ath-Lahcene, son village natal dans la commune d'Ath-Yenni pour se recueillir. Son village s'est mis à l'heure de l'événement, depuis quelques jours, en se préparant pour la circonstance. Tout a été pris en compte pour réussir cette célébra-



tion. Même si le programme de cette célébration a été réduit en raison de la crise sanitaire qui sévit. Il faut dire que la commune d'Ath-Yenni s'est illustrée de fort belle manière, en matière d'organisation, à l'occasion de cet événement commémoratif de celui qu'on considère comme un monument incommensurable de la culture kabyle et algérienne. Il s'agit de l'inauguration d'une statue à l'effigie de l'artiste sur la place du village pour mar-

quer ce premier anniversaire. Outre le dépôt de gerbes de fleurs, le programme qui s'étale sur trois jours, se résume à une exposition permanente sur l'œuvre et la vie de l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, des animations artistiques, des conférences d'universitaires, ainsi que des témoignages de compagnons. A noter que ces activités ont lieu en soirée, car coïncidant avec les veillées du mois sacré. Né en 1949 à Tizi-Ouzou, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, est l'auteur d'une prolifique discographie à succès dont certains titres (*Vava Inouva*, notamment) ont été repris dans plusieurs langues. Idir s'est produit sur de nombreuses scènes internationales, portant ainsi, la chanson algérienne à l'universalité. Dans son dernier album *Ici et ailleurs*, sorti en 2017, il s'est associé à une panoplie de chanteurs de renom à l'instar de Charles Aznavour, Francis Cabrel ou encore Bernard Lavilliers. Le 12 janvier 2018, après une quarantaine d'années d'absence de la scène algérienne, l'artiste a renoué avec son public lors d'un concert à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh.

I. A.

CONSEIL DES MINISTRES

TEBBOUNE PRÉSIDE LA RÉUNION PÉRIODIQUE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 2 mai 2021, la réunion périodique du Conseil des ministres qui sera consacrée à l'examen et l'adoption de nombre d'exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, la Justice, l'Habitat, le Commerce et la Santé", a précisé le communiqué.

REPORT DES ÉLECTIONS EN PALESTINE

L'ONU APPELLE À FIXER UNE NOUVELLE DATE POUR LE SCRUTIN

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a exhorté vendredi, les autorités palestiniennes à fixer une nouvelle date pour les élections législatives palestiniennes, après le report du scrutin, initialement prévu le 22 mai.

"Je comprend complètement la déception des nombreux Palestiniens qui ont si clairement exprimé leur désir d'exercer leurs droits démocratiques après près de 16 ans sans élection", a indiqué M. Wennesland dans un communiqué. En outre, fixer une nouvelle date pour les élections serait "une étape importante pour rassurer le peuple palestinien que sa voix sera entendue", a-t-il souligné. Notant que l'Onu a réaffirmé son soutien au renforcement des institutions nationales palestiniennes, le Coordonnateur spécial a souligné qu'une période prolongée d'incertitude risquait "d'exacerber la situation fragile" de la Palestine. Le Président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi un report des premières élections en 15 ans dans les Territoires palestiniens tant que la tenue du scrutin n'était pas "garantie" à Al Qods occupée, annexée par l'entité sioniste. "Nous avons décidé de reporter la date des élections jusqu'à ce que (...) notre peuple puisse exer-

cer ses droits démocratiques à Al Qods", a déclaré M. Abbas à l'issue d'une réunion de la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) sur les législatives du 22 mai prochain. Mercredi, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien avait exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à "intervenir immédiatement pour faire en sorte que l'entité sioniste cesse d'interférer dans la préparation et la tenue des élections palestiniennes démocratiques dans tout le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods occupée, et cesse ses politiques et pratiques illégales contre le peuple palestinien". Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, le président du Comité avait souligné que "le peuple palestinien est désireux de prendre en charge son propre destin et de participer aux élections dans tout le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods occupée, comme en témoignent les préparatifs avancés de la Commission électorale palestinienne et le nombre élevé d'électeurs inscrits, y compris les femmes et les jeunes". "Cela ouvrira également la voie à des négociations significatives pour mettre fin à l'occupation et réaliser une solution à deux États basée, sur les résolutions de l'Onu, le droit international et les accords précédents", a-t-il ajouté.

TENTATIVE DE DÉTOURNEMENT DE 1,2 MILLION D'EUROS

15 DOUANIERS ARRÊTÉS À TÉBESSA

Quinze douaniers relevant de l'unité de la wilaya de Tébessa ont été arrêtés dans le cadre de l'affaire de la tentative de détournement d'1 million et 250.000 euros saisis dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi. Selon les indications fournies par le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent de Aïn-M'lila, les faits remontent au 16 mars dernier quand les douaniers mis en cause avaient mis la main sur cette importante somme d'argent en devises, sur le propriétaire d'un véhicule intercepté à un barrage dressé sur la route nationale numéro 3 reliant Aïn M'lila et Batna.

Les fonctionnaires ont décidé de se déplacer vers le tribunal d'El-Aouinet dans la wilaya de Tébessa sans en aviser le tribunal de Aïn-M'lila de par sa compétence territoriale sur les lieux de la saisie des devises.

Les douaniers ne se sont pas limités à ce manquement grave d'ordre professionnel mais ont fourni de fausses informations au procureur de la République d'El-Aouinet en lui faisant croire que les faits se seraient déroulés sur le territoire relevant de sa compétence. Ils ont même menti sur le montant et les circonstances des faits en faisant état de la saisie de 250.000 euros et de la fuite du conducteur du véhicule intercepté.

Les investigations entreprises par le parquet de Aïn-M'lila ont permis de déterminer avec exactitude les circonstances de la saisie ainsi que le montant réel démentant la version rapportée par les douaniers.

Cela a été rendu possible, selon le représentant du parquet de Aïn-M'lila, par l'exploitation des vidéos et images des caméras de surveillance d'une station-service située sur la route reliant Aïn-M'lila à la wilaya de Tébessa. Immédiatement les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de 15 employés soupçonnés et la récupération de 299.000 euros. Les mis en cause seront présentés prochainement devant le magistrat instructeur du tribunal de Aïn-M'lila alors que l'enquête se poursuit.